

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du lundi 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le seize avril deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence de Céline Duquesne, maire

Etaient présents : DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, , FOUQUET Hervé DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAÏN Laurence, SABLAYROLLES Rolande

Absent représenté : PIALA Raoul représenté par VALLAURI Jean-Claude

Madame SMANIOTTO Amélie a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 26 04 16

Objet :

Demande de subvention pour travaux de réhabilitation de la canalisation des eaux usées sur la RD 21

Madame le Maire expose au conseil municipal que des désordres importants ont été constatés sur une conduite d'eaux usées, entraînant des écoulements dans le milieu naturel et présentant un risque pour l'environnement ainsi que pour la salubrité publique.

Compte tenu du caractère urgent de la situation, madame le Maire informe tout d'abord l'assemblée que conformément à la délégation relative aux marchés public, elle a signé un marché sur devis proposé par l'entreprise Ciais pour un montant de 11 680 €HT soit 14 016 € pour réaliser des travaux de réparation sans délais de la canalisation défailante afin de mettre fin aux fuites constatées.

Afin d'alléger la charge financière supportée par la commune, elle propose de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental, à hauteur de 40 % du montant HT des travaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré

-Approuve la réalisation des travaux d'urgence sur la conduite d'eaux usées ;

-Adopte le plan de financement suivant :

Transmis à la Préfecture le : Date visa

Affiché le : 12/06/26

AR Prefecture

006-210600573-20260420-20416B-DE
Reçu le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026

CHARGES (HT)	Montant (€)	RECETTES (HT)	Montant (€)
Travaux conduite eaux usées RD21	11 680 €	C. départemental (40 %)	4 672 €
		Commune (60 %)	7 008 €
TOTAL CHARGES HT	11 680 €	TOTAL RECETTES HT	11 680 €

-Sollicite une subvention auprès du Conseil départemental à hauteur de 4 672 €, soit 40 % du montant HT ;

-Autorise madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

-Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Nombre de conseillers en exercice :23

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 22

Pour :

DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, FOUQUET Hervé, DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence, SABLAYROLLES Rolande, PIALA Raoul

Contre : /

Abstentions:/

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Amélie SMANIOTTO



MME LE MAIRE
Céline DUQUESNE



Transmis à la Préfecture le :Date visa
Affiché le : 12/06/26

AR Prefecture

006-210600573-20260420-280416B-DE
Reçu le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026